

La disparue de l'autoroute

Où est passée Ségolène Royal ? La passionaria de la lutte contre les sociétés d'autoroutes, celle qui voulait, il y a deux ans, annuler les concessions « scandaleuses » et, en attendant, supprimer les péages le week-end, n'a pas réagi à l'annonce fracassante de son subordonné, le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies. Lequel a indiqué, dans « Le Journal du dimanche » (18/9), que les péages allaient augmenter en moyenne de 0,3 à 0,4 % pour financer un plan de travaux de 1 milliard.

Echangeurs, aires de covoiturage, murs antibruit : une trentaine de projets seront sélectionnés d'ici à la fin de l'année et réalisés en 2017. Ces augmentations s'ajouteront à celles (environ 1,5 %, en moyenne) qui sont déjà prévues, notamment pour rattraper le gel des péages en

2015, imprudemment décrété par Valls et Royal.

Mais, rien à craindre, cet argent sera bien employé. Vidalies a en effet indiqué que le bien-fondé et le coût de ces travaux « sera[it] contrôlé par une autorité indépendante, l'Arafer ». Dans son dernier rapport, publié cet été, la dite Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières n'avait pourtant pas eu de mots trop durs contre les travaux confiés par l'Etat aux sociétés d'autoroutes. Elle avait notamment dénoncé les « écarts de prix » entre le coût des travaux annoncé par les filiales de BTP des sociétés d'autoroutes et leur coût réel. Une manière de dire que ces entreprises gonflent consciencieusement leurs factures.

Pas grave, ce sont les automobilistes et les collectivités locales qui paieront. **H. M.**

La taxe qui déménage

Pour terminer son quinquennat en beauté, François Hollande a concocté ce qu'il appelle « un geste ménagé », autrement dit une baisse des impôts sur les revenus pour les Français les plus modestes. Mais, dans le même temps, les taxes locales flambent ! Lecteur fidèle du Palmipède, Jean-Paul L., originaire de la région de Nantes, nous a ainsi fait part de son étonnement lorsqu'il a reçu son avis de taxes foncières pour 2016. Sa cotisation d'intercommunalité est passée de 29 à 284 euros, soit une augmentation de 879,31 % !

Le cas est sans doute extrême, mais pas isolé. Un tiers des départements français ont décidé d'accroître la pression fiscale sur leurs administrés. Au plan national, la hausse moyenne est de 5,2 %, mais elle atteint des records dans les Yvelines (66 %), le Val-d'Oise (29,7 %), l'Essonne (29 %) ou encore le Nord (25,7 %).

Si la facture est salée pour les propriétaires, les locataires dégustent aussi. La palme revient à Saint-Denis (6,7 %), talonné par

Nantes (6,5 %), Clermont-Ferrand (6,3 %), Aix-en-Provence (6,1 %) et Marseille (5,3 %). Chaque fois, les édiles justifient le matraquage fiscal par la baisse des versements de l'Etat.

Comment expliquer, alors, que certaines communes sachent rester plus sobres ? Peut-être une question d'imagination. Ou alors de bonne gestion.

O. B.-K.

ministères ou à l'Élysée, qui, par crainte de la perte prochaine de leur emploi pour cause d'alternance, s'empressent de se recaser au plus tôt. Ils quittent en masse le navire, ou le Pédalo, pour aller monnayer leur carnet d'adresses dans le privé. Ou pour se trouver dans le public un job électoralement moins menacé. Ce climat de sauve-qui-peut n'incite évidemment pas à la confiance dans les chances du « Statesman of the Year » d'être réélu président en 2017. Le cercle de ceux qui y croient ou font semblant d'y croire est de plus en plus restreint. Et, en dépit de son optimisme aussi inoxydable que blindé, il arrive à l'intéressé lui-même de douter.

En tout cas, Hollande laisse régulièrement entendre qu'il ne se présentera pas s'il risque de ne pas être au second tour. Et de répéter que, s'il est candidat, ce sera « pour gagner, pas par devoir ou pour témoigner ».

Le mur du çon

FRANCHI en piqué, lors d'un meeting à Franconville (Val-d'Oise), par Nicolas Sarkozy, à propos de la nationalité française :

« A partir du moment où on l'acquiert, on vit comme un Français et nos ancêtres sont les Gaulois. »

En 2007, le même Sarkozy de Nagy-Bocsa évoquait ses origines de « petit Français de sang mêlé ». Hongrois rêver !

taire ». Pour le prouver, il martèle qu'il ne faut pas sous-

HOLLANDE, SACRÉ HOMME D'ÉTAT MONDIAL 2016, SUCCÈDE À CAMERON



- Mauvais présage. Je crains un Hollanxit pour 2017.

que l'Élysée et les hollandais s'inquiètent que la bulle Macron, qu'ils voyaient éclater très vite, reste en l'air. Elle continue de monter, alors que les sondages présidentiels continuent de baisser, alors que ni le « discours de Wagram », fut-il brillant, ni l'entrée officielle, mais bien réelle, en campagne ne suscitent le moindre frémissement ascendant.

Et ce ne sont pas les critiques d'Aubry sur les « erreurs » et les « échecs » du quinquennat, même si, ainsi enrobées, elles ont valeur de début de soutien affiché, qui vont changer la donne. Pas plus que Valls déclarant qu'en politique « rien n'est jamais perdu ».

Nul besoin d'ajouter les superstitions électorales liées au titre décerné à Hollande à New York pour comprendre qu'il n'y a pas, dans l'immédiat, bousculade pour parier sur les chances de l'« homme d'Etat de l'année ».

Erik Emptaz

Ségolène bétonne

LES entreprises de BTP viennent de repartir à l'offensive pour soutenir le récent décret de la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, qui rend quasi obligatoire l'isolation par l'extérieur des bâtiments anciens (« Le Canard », 17/8). Ce texte est remis en question par les défenseurs du patrimoine, qui dénoncent le risque de disparition de la plupart des façades pittoresques en pans de bois, en

briques ou en pierres sous de mornes revêtements isolants.

Le Cler, une association qui regroupe des bétonneurs et des entreprises spécialisées dans les énergies vertes, des représentants de l'Etat et quelques collectivités locales, est monté sur ses grands chevaux.

Dans un communiqué daté du 16 septembre, il défend mordicus l'appétissant marché ouvert par le décret Royal, qui pourrait

apporter à ses membres entre 400 et 800 millions de chiffre d'affaires annuel supplémentaires.

Histoire de rassurer l'opinion, le Cler claironne, côté pile, que « la France ne va pas s'enlaidir » et que de « très nombreuses dérogations » pourraient permettre aux vieilles bâtisses d'échapper au couperet. Mais, côté face, le même Cler affirme que la plupart des bâti-

ments construits avant 1948 sont « des passoires énergétiques », que leur sauvegarde « ne doit pas s'opposer à l'intérêt général » et qu'il est indispensable d'« atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique ». En clair : d'isoler de gré ou de force la quasi-totalité des 8 millions de logements antérieurs à 1948.

Un cadeau vraiment Royal... **H. L.**

Une réforme indolore

Raccourcir les présidents

Il faut féliciter Alain Duhamel, politologue éminent et commentateur multicarte, pour sa trouvaille géniale. Dans « Les pathologies politiques françaises » (Plon), il constate que, « pour les monarches, même républicains, la fin de règne est difficile ». Voyez Louis XIV, qui « a ruiné la France », Louis XV « le Bien-Aimé », qui a fini détesté », Louis XVI, « qui a connu le dénouement qu'on sait ». Sans compter les présidents de la République ! C'est ce qu'il faut dorénavant appeler le « principe

de Duhamel » : la « malédiction de la dernière année ».

Comment l'éviter ? La solution est simple, et on s'étonne que l'auteur n'y pense pas : il faut supprimer la dernière année d'un règne ou d'un mandat. Sitôt élu, un président devrait démissionner, pour éviter d'affronter cette maudite et fatale dernière année qui, à mesure qu'on la supprime, renaît inexorablement. Si Louis XVI avait pu lire Alain Duhamel, nul doute qu'il se fût raccourci lui-même, avant que tout finisse mal.

Préventivement, on pourrait aussi supprimer le temps qui passe et l'usure inévitable qu'il provoque. Car, avec le temps, va, tout s'en va... Attaquons le mal à sa racine : pour éviter la « dernière année », supprimons les années !

Ce n'est certes pas de gaieté de cœur que nous proposons cette mesure radicale. Car, en supprimant toute dernière année, on risque de se priver aussi du prochain dernier livre d'Alain Duhamel. Est-ce bien raisonnable ?

F. P.

La noix d'honneur

DÉCERNÉE à Henry Hermand, homme d'affaires toujours jeune (92 ans) et soutien d'Emmanuel Macron et de son épouse, Brigitte. Au « Figaro » (19/9), à propos de cette dernière, Hermand raconte :

« Elle a orienté ses lectures, vellé à ce qu'il ne se disperse pas. Il a eu de la chance, étant très jeune, d'être en vie commune. Il n'a pas, au contraire de la majorité des gens brillants de son âge, multiplié les copines. »

C'est depuis ce temps-là qu'il ne regarde ni à droite ni à gauche ?

